



Original : anglais

N° : ICC-01/04-01/06

Date : 4 juillet 2006

LA CHAMBRE D'APPEL

Composée comme suit :

M. le juge Sang-Hyun Song, juge président
M. le juge Philippe Kirsch
M. le juge Georghios M. Pikis
Mme la juge Navanethem Pillay
M. le juge Erkki Kourula

Greffier :

M. Bruno Cathala

SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. THOMAS LUBANGA DYILO

Public

**ORDONNANCE RELATIVE AU DÉPÔT PAR LE PROCUREUR D'UNE RÉPONSE À
LA REQUÊTE DE LA DÉFENSE AUX FINS DE PROROGATION DU DÉLAI DE
DÉPÔT DU MÉMOIRE D'APPEL**

Le Bureau du Procureur

M. Luis Moreno-Ocampo, Procureur
Mme Fatou Bensouda, procureur adjoint
M. Fabricio Guariglia, premier substitut du Procureur en
appel
M. Ekkehard Withopf, premier substitut du Procureur

Le conseil de la Défense

Me Jean Flamme

La Chambre d'appel de la Cour pénale internationale,

Saisie de l'appel interjeté par le Procureur en vertu de la décision de la Chambre préliminaire I en date du 23 juin 2006, intitulée « Décision relative à la requête de l'Accusation aux fins de réexamen et, à titre subsidiaire, d'autorisation d'interjeter appel » (ICC-01/04-01/06-166),

Saisie de la « Réponse à la demande du Procureur du 26 juin 2006 » datée du 3 juillet 2006 (ICC-01/04-01/06-178), contenant une requête aux fins de prorogation du délai de dépôt de la réponse de la Défense au mémoire d'appel déposé par le Procureur,

Rend à l'unanimité la présente

ORDONNANCE

Le Procureur dispose d'un délai de cinq jours à compter de la date de la notification de la présente ordonnance pour répondre à la requête de la Défense aux fins de prorogation de délai.

M. le juge Sang-Hyun Song est empêché de signer cette ordonnance car il est absent du siège de la Cour le jour de la signature.

Fait en anglais et en français, la version anglaise faisant foi.

M. le juge Sang-Hyun Song
Juge président

/signé/
M. le juge Philippe Kirsch

/signé/
M. le juge Georghios M. Pikis

/signé/
Mme la juge Navanethem Pillay

/signé/
M. le juge Erkki Kourula

Fait le 4 juillet 2006

À La Haye (Pays-Bas)